



**ALGÉRIE-SUISSE
ENTENTE SUR
UNE COOPÉRATION
DE QUALITÉ
ET RÈGLEMENT
PACIFIQUE DES CRISES**

p.3

ESSAIS NUCLÉAIRES EN ALGÉRIE

La France devra assumer ses responsabilités historiques

«Tôt ou tard», la France devra «assumer ses responsabilités historiques» sur les essais nucléaires qu'elle a effectués en Algérie, sous couvert de recherche scientifique. Ce n'est pas seulement ce que pensent les Algériens, c'est également la conviction de larges milieux en France. **p.2**

CRIMES DU COLONIALISME : LE RAPPORT STORA LOIN DE LA RÉALITÉ

p.2



**LES ENTREPRISES FACE AUX DIFFICULTÉS
D'ACCÈS AU CRÉDIT BANCAIRE
Malgré le programme de
réforme, le système bancaire
national demeure en panne**

p.3



**LE MINISTÈRE DE LA PÊCHE
ÉVALUE L'IMPACT DE LA CRISE DU
COVID-19 SUR SON SECTEUR**

**Près de 29.000 marins
pêcheurs ont bénéficié
de l'allocation
d'indemnisation**

p.3

Gaz naturel

Entrée en exploitation du projet Boosting III de Hassi R'mel

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé, hier dans un communiqué, la mise en service du projet Boosting III du champ Hassi R'mel (wilaya de Laghouat).

Agriculture

Actualisation du statut particulier des ingénieurs et techniciens agronomes

Le secteur de l'Agriculture et du développement rural a entamé, dimanche à Alger, des concertations approfondies pour actualiser le cadre législatif et juridique relatif au corps des ingénieurs et techniciens agronomes.



El-Oued

Création d'une pépinière de canne à sucre, 1^{ère} à l'échelle nationale

Une pépinière pour la culture de la canne à sucre, première à l'échelle nationale, a été créée dans la wilaya d'El-Oued, ont annoncé hier des responsables de la Chambre nationale de l'Agriculture.

Essais nucléaires en Algérie

La France devra assumer ses responsabilités historiques

«Tôt ou tard», la France devra «assumer ses responsabilités historiques» sur les essais nucléaires qu'elle a effectués en Algérie, sous couvert de recherche scientifique. Ce n'est pas seulement ce que pensent les Algériens, c'est également la conviction de larges milieux en France.

La référence en la matière est le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) signé par 122 Etats sous l'égide des Nations unies, et dont le seuil de 50 ratifications a été franchi le 24 octobre 2020. De ce fait, le TIAN est en vigueur depuis le 22 janvier 2021. L'article 6 du Traité exige la «remise en état de l'environnement des zones contaminées» et l'assistance aux victimes des essais d'armes nucléaires.

Si la France est respectueuse du droit international, elle devrait en tenir compte. Selon l'article 7 du Traité, les Etats devraient s'entraider pour la remise en état de l'environnement des zones contaminées, avec une responsabilité particulière des puissances nucléaires, c'est-à-dire la France dans le cas des essais nucléaires effectués en Algérie, au Sahara. A ce propos, dans un entretien à la revue El-Djeïch, le chef de service du Génie de combat du Commandement des forces terrestres, le général Bouzid Boufrioua rappelle qu'il y a eu 17 explosions dans le Sahara algérien, 4 en surface à Reggane et 13 souterraines à In Ekker, en plus d'autres essais complémentaires. Il souligne que la France devra «assumer ses responsabilités historiques» à travers la décontamination des sites des essais nucléaires effectués et l'indemnisation des personnes souffrant de pathologies conséquentes à ces essais atomiques.

Le général Bouzid Boufrioua fait remarquer que «le principe du "pollueur-payeur" est appliqué aux essais nucléaires et figure dans le Traité. C'est la première fois que la communauté internationale demande aux puissances nucléaires de rectifier les erreurs du passé». «Les essais en surface effectués à Reggane, ont causé la pollution d'une grande partie du Sud algérien», a-t-il fait remarquer. «Leurs effets se sont étendus jusqu'aux pays africains voisins, alors qu'un



Les citoyens ne peuvent plus s'approcher des zones polluées. La situation radioactive fait l'objet d'un suivi continu. (Photo: D.R)

nombre d'essais souterrains a échappé au contrôle, ce qui a provoqué la propagation des produits de fission due à l'explosion et la pollution de vastes zones», a-t-il ajouté. Détaillant

les conséquences de ces essais, le général Bouzid Boufrioua cite «les déchets immenses très radioactifs et de longue vie, certains sont enfouis sous terre et d'autres sont laissés à l'air libre, sans oublier les radiations répandues sur de vastes surfaces, causant un grand nombre de victimes parmi la population locale et des dégâts à l'environnement qui perdurent hélas jusqu'à nos jours». Il a déploré, à ce titre, «l'absence d'informations techniques sur la nature des explosions nucléaires et le matériel pollué enfoui», qualifiant l'absence de données sur ces essais de «crime majeur commis par la France coloniale».

Pour le général Bouzid Boufrioua, l'Etat algérien a rempli son devoir en confiant à l'Armée nationale populaire (ANP) la mission de sécuriser, assainir et protéger les sites des essais nucléaires français dans les zones concernées par les risques dus à la pollution radioactive. Il a déjà été procédé dans ce contexte au «déploiement d'une formation de sécurisation dans les sites à travers la création de deux unités de génie de combat des forces terrestres, une compagnie dans la région de Reggane, dans la 3^e Région militaire, et une compagnie à In Ekker, dans la 6^e RM, chargées de la sécurisation et de la protection des vieux sites des essais nucléaires», a-t-il fait savoir. Il a également été procédé à la «marcation et quadrillage des frontières des sites», «la reconnaissance et surveillance aérienne des zones polluées», «la sécurisation sanitaire des éléments et assistance médicale de la population locale», et le «contrôle et analyse périodique des sources d'eau et fermeture des puits près des zones polluées», a précisé le général Bouzid Boufrioua qui estime que ces efforts sont satisfaisants, sachant que ces zones étaient une sorte de décharge à ciel ouvert pour les déchets radioactifs et qu'elles sont désormais sous total contrôle. Dans l'immédiat, a-t-il souligné, le phénomène lié à l'enlèvement aléatoire des déchets radioactifs a été éradiqué. Les citoyens ne peuvent plus s'approcher des zones polluées. La situation radioactive fait l'objet d'un suivi continu.

Lakhdar A.

Crimes du colonialisme Le rapport Stora loin de la réalité

La reconnaissance et la condamnation «des crimes contre l'humanité, crimes d'état, crimes de guerre comme la torture, les viols, les crevettes Bigeard, les exécutions sommaires, l'utilisation du gaz Vx et Sarin, les villages rasés au Napalm, les camps d'internement (puddiquement appelés camps de regroupement), les essais nucléaires du Sahara, le massacre de centaines d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961, la répression criminelle au métro Charonne du 8 février 1962... commis au nom de la France, et la désignation des responsabilités, doivent être très claires». C'est un Français qui l'exige, Henri Pouillot, ancien combattant en Algérie, militant antiraciste et anticolonialiste.

Dans une contribution parue dans le journal français en ligne Médiapart, il a relevé que le rapport de Benjamin Stora, évoquait, certes, «la violence» lors de la conquête de l'Algérie et durant les années du XIX^{ème} siècle, mais «semble beaucoup minimiser les enfumades, les répressions, les exécutions sommaires qui se sont poursuivies, féroces, à chaque contestation des effets de la barbarie du colonialisme». «Nombre de ces crimes sont aussi graves, odieux, que ceux commis par les SS pendant la Seconde Guerre mondiale, et ils doivent être traités de la même façon. Sans ce geste fort (pas seulement la reconnaissance de l'assassinat sous la torture de Maurice Audin par l'armée), il ne sera pas possible de faire le deuil de ces abominables crimes, d'autant plus pour un pays comme la France qui tente de se présenter comme la patrie des Droits de l'Homme», a-t-il avancé.

Autre Français à avoir un regard courageux sur les crimes commis par le colonialisme français en Algérie, le journaliste Jean Michel Apathie estime que la France «doit des excuses à l'Algérie» dont la colonisation (1830-1962) «ne ressemble à aucune autre» colonisation de par sa violence. «On a volé les terres aux Algériens, on a empêché la scolarisation de cinq générations d'Algériens, condamnés à l'ignorance et à l'analphabétisme. On a lancé du napalm sur des villages algériens», s'est-il indigné. Le rapport Stora est loin de la réalité. Il tente de mettre sur le même plan les crimes du colonialisme et les actes de résistance du peuple algérien. Il cite «la contamination des populations sahariennes par les bombes atomiques par les essais nucléaires commencés en 1960», mais ne précise pas qu'elle a été provoquée volontairement. Il veut faire passer les harkis pour des victimes alors qu'ils ont été les instruments de la violence coloniale contre les Algériens. Il ignore qu'aucun problème n'a été créé à leurs enfants, nombreux à être restés dans l'Algérie indépendante.

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

Tunisie

Le parti «Echaâb Yourid» dénonce les déclarations de Marzouki contre l'Algérie

L'instance constitutive du parti tunisien «Echaâb Yourid» a condamné les déclarations attentatoires à l'Algérie, émises par l'ancien président tunisien, Moncef Marzouki, assurant que celles-ci «ne reflètent en aucun cas la position de l'Etat tunisien». Dans un communiqué publié dimanche, l'instance constitutive du parti «Echaâb Yourid» a «vivement dénoncé et condamné les déclarations récurrentes attentatoires à l'Algérie et à la profondeur des relations tuniso-algériennes». Les déclarations de Marzouki «ne reflètent en aucun cas la position de l'Etat tunisien, tel qu'exprimée par ses institutions officielles à maintes occasions, ni les sentiments de fraternité et d'amitié du peuple tunisien à l'égard du peuple algérien frère», a souligné la même source.

L'instance a en outre appelé, dans son communiqué, «les autorités et le ministère public à désavouer systématiquement toute déclaration portant atteinte à la sécurité nationale et aux intérêts de l'Etat tunisien et à sa relation stratégique avec les pays frères et amis et à faire face à toute tentative désespérée visant à entamer les liens séculaires et solides entre les peuples tunisien et algérien». Dans un communiqué publié, mardi dernier, sur sa page Facebook, le ministère tunisien des Affaires étrangères avait exprimé son «profond étonnement face à la récurrence des déclarations attentatoires à l'Algérie», réitérant son «rejet catégorique de toutes les tentatives désespérées visant à entamer la solidarité et la profondeur des liens fraternels et des relations stratégiques entre la Tunisie et l'Algérie.»

Agence



Les entreprises face aux difficultés d'accès au crédit bancaire

Malgré le programme de réforme, le système bancaire national demeure en panne

La réforme bancaire annoncée depuis plusieurs mois par le Gouvernement n'a pas encore pointé le bout de son nez, après une année depuis sa constitution. Malgré les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de mener des enquêtes en profondeur au niveau des banques, aucun résultat n'a encore été communiqué ou rendu public.

Ce travail d'inspection concernant particulièrement la distribution opaque des crédits bancaires avant l'année 2020 va moins loin que les transformations bancaires et douanières envisagées. Avant de s'envoler en Allemagne pour poursuivre des soins médicaux, il y a quelques semaines, le chef d'Etat a fait part, pour rappel, de son insatisfaction quant au rendement de son Gouvernement, lui rappelant ses objectifs et ses priorités.

Il a qualifié le système bancaire de point noir qui entache le secteur financier, mettant en cause la gestion des risques bancaires en général et le risque de manque de liquidité négligé en faveur du risque des crédits et du marché depuis des années.

Tout retard de mise en œuvre de la réforme bancaire, monétaire et du régime de change se répercute sur l'exécution et la réussite du plan de la relance économique (2020/2024) élaboré par le Gouvernement qui a centralisé son attention sur la lutte contre la bureaucratie dans les établissements



■ Comme échappatoire possible à cette situation, l'Etat a proposé l'ouverture de banques privées en Algérie et des succursales à l'étranger. (Photo : D.R)

financiers et la crise de liquidité. Un point non négligeable. La persistance de cette situation risque de se généraliser et d'immobiliser le système bancaire et surtout conduire à une contagion de faillite au sein du ce secteur. Ce que craignent les opérateurs économiques et les organisations patronales qui ne cessent de réclamer depuis des mois l'accélération de la réforme bancaire et monétaire et d'apprendre des erreurs du passé.

Dans le même temps, ils s'interrogent sur le financement des PME confrontées de plus en plus à une crise de trésorerie et sur la solvabilité de leur banque. D'où l'intérêt d'élargir les réseaux bancaires et de sortir du monopole des banques publiques qui entravent le développement du marché financier et économique du pays. Comme échappatoire possible à cette situation, l'Etat a proposé

l'ouverture de banques privées en Algérie et des succursales à l'étranger.

Cette annonce a été faite au mois de septembre dernier par le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, qui avait indiqué, à l'époque que cette initiative s'inscrit dans le cadre des réformes bancaires envisagées et «qui seront connues la semaine prochaine», précisant, que «son département avait évalué les besoins des opérateurs économiques en matière de financement, tout en souhaitant que ces opérateurs fassent l'expérience avec des banques publiques, à travers la création de banques conjointes dans les pays africains et voisins».

Cette annonce reste sans suite. Plusieurs autres dispositions inscrites dans le cadre de la réforme bancaire et financière sont à la traîne et le débat sur cette ques-

tion continue dans l'incertitude. Depuis le début de la pandémie du Covid-19, les entreprises nationales sont paralysées et manquent d'alternatives de financement. Idem pour le secteur bancaire qui peine à se moderniser faute de mise en œuvre des réformes décidées par le Gouvernement. Ces signes démontrent que la réforme bancaire ou financière en Algérie traverse une période difficile, alors que l'intérêt de réussir cette transition est double : développer les marchés financiers et stimuler la croissance des entreprises nationales. Le Président Tebboune a souligné à maintes reprises l'impératif de lancer la réforme bancaire et douanière pour mener le plan de la relance économique à succès. Ce chantier n'a, malheureusement, pas été lancé avec ses actions à court terme, contrairement à la campagne de communication pour sensibiliser les opérateurs économiques et les institutions financières quant à l'utilité de cette réforme.

Beaucoup reste à faire dans le domaine bancaire en Algérie. Mis à part la promotion et la création des agences proposant la finance islamique, la problématique de la gouvernance se pose toujours. Depuis le début de la crise sanitaire doublée d'une crise financière inédite, l'Etat est à la peine face à la chute continue du dinar et des liquidités bancaires, ce qui pénalise les marchés financiers et les entreprises économiques. Le Gouvernement sera contraint de présenter son bilan après une année d'exercice et de revenir sur ses échecs ou difficultés d'exécutions sur le terrain.

Samira Takharboucht

Le ministère de la Pêche évalue l'impact de la crise du Covid-19 sur son secteur

Près de 29.000 marins pêcheurs ont bénéficié de l'allocation d'indemnisation

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a annoncé, avant-hier, depuis Oran, que «quelque 29.000 marins pêcheurs ont bénéficié de l'allocation d'indemnisation des catégories impactées par les effets de la crise sanitaire du Covid-19» ainsi que «la création d'un cluster technologique pour la construction et la réparation navales et d'un consortium pour l'industrie aquacole à l'Université des sciences et technologie Mohamed Boudiaf d'Oran (USTO). L'objectif de la création de ce cluster serait de renforcer «les connaissances professionnelles des professionnels du secteur de la pêche assurant la disponibilité du produit à moindre coût et de qualité». Ainsi, le développement du matériel et techniques de la pêche contribueraient à l'amélioration de la productivité et à l'encouragement des professionnels du secteur et à la disponibilité des produits de la mer sur le marché.

Lors de sa rencontre avec les travailleurs du secteur de la pêche, le ministre a affirmé son engagement de se pencher sur les diffi-

cultés auxquelles sont confrontés ces travailleurs au cours de l'exercice de leur activité, notamment, la prise en charge de leur assurance sociale.

«Plusieurs préoccupations ont été prises en considération, notamment la carte Chiffa que les personnels du secteur ont commencé à en bénéficier depuis des mois», a-t-il précisé, affirmant que «d'autres préoccupations seront prises en charge, notamment, celles liées aux conditions du pêcheur qui restent tributaires des intempéries sans aucune garantie, ce qui les fait vivre dans la précarité».

Il a été, également, l'occasion pour discuter des répercussions de la crise sanitaire du Covid-19 sur le secteur de la pêche et les marins, le ministre a déclaré, dans ce sens, que «le ministère a déployé ses efforts pour soutenir les professionnels du secteur en veillant à maintenir les ports ouverts dans la plupart des wilayas côtières en plus d'attribuer l'allocation à tous les marins pêcheurs inscrits». L'indemnisation des marins pêcheurs a été décidée par le ministère de la tutelle après avoir évalué et

examiné l'impact de la crise sanitaire et économique sur cette activité. Dans la même journée, il a annoncé, la création d'un cluster technologique pour la construction et la réparation navales visant «à constituer une base industrielle dans le domaine de la construction et de la réparation navales et de l'aquaculture basée sur la maîtrise technologique, ainsi qu'à promouvoir les connaissances professionnelles assurant la disponibilité du produit à moindre coût et de qualité», a-t-il ajouté, précisant que «ces initiatives s'insèrent dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Gouvernement (2020-2024) dans les domaines de la promotion de l'industrie navale et de la pêche en haute mer, et du développement intensif et durable de l'activité d'aquaculture».

Pour rappel, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, a effectué, dimanche dernier, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Ziane, une visite de travail dans la wilaya d'Oran.

Samira Takharboucht

ALGÉRIE-SUISSE

Visite

Entente sur une coopération de qualité et règlement pacifique des crises

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et le vice-président de la Confédération helvétique, chef du Département fédéral des Affaires étrangères, M. Ignazio Cassis ont convenu, dimanche à Alger, de renforcer la coopération entre les deux pays dans les différents domaines d'activité, affirmant qu'«il y a une entente entre les deux parties en vue de régler pacifiquement les crises dans la région et à l'échelle internationale».

«Nous venons de terminer notre réunion de travail au cours de laquelle nous avons abordé des sujets assez importants et constructifs. Nous avons passé en revue les relations dans les domaines politiques, scientifiques, économiques, techniques et culturelles», a déclaré M. Boukadoum au terme d'une réunion de travail avec son homologue suisse, élargies aux délégations des deux pays, soulignant que «les deux parties ont noté avec satisfaction la qualité des relations entre les deux pays».

«Au-delà des relations bilatérales, nous avons discuté de nombreuses questions d'intérêt commun dans la région et à l'échelle internationale à l'instar de la question du Sahara occidental, de la Libye et du Sahel», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne.

Il a indiqué à ce propos que «les deux parties ont convenu de coordonner dans les différents domaines en vue de favoriser le règlement pacifique de ces crises». M. Boukadoum a déclaré, en outre, qu'«il a réitéré à cette occasion le soutien de l'Algérie pour la candidature de la Suisse au poste de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période de 2023-2024 et il s'est assuré du soutien de la Suisse pour la candidature de l'Algérie au poste de membre non permanent au Conseil de sécurité durant la période 2024-2025».

«Si nous arrivons à être élus durant cette période, ça sera une période commune entre l'Algérie et la Suisse durant 2024», a souligné M. Boukadoum, rappelant que «l'Algérie a eu le soutien de l'Union africaine (UA) pour sa candidature au poste de membre non permanent au Conseil de sécurité». De son côté, le chef du département fédéral des Affaires étrangères, M. Ignazio Cassis a indiqué après avoir rappelé le passé historique entre l'Algérie et la Suisse remontant à la Guerre d'indépendance d'Algérie, notamment les efforts de la Suisse dans la facilitation des accords d'Évian, que «les deux parties ont parlé des échanges économiques, de l'émigration, de l'extrémisme violent et de la prévention de ce dernier». Au sujet de la coopération économique, le chef du Département fédéral des Affaires étrangères suisse a indiqué qu'il existe entre l'Algérie et la Suisse «un vrai potentiel d'échange et de coopération entre les deux pays dans les différents domaines économique, technique et scientifique».

M. Ignazio Cassis a indiqué à ce que «la Suisse vient d'adopter une stratégie spécifique pour la région Mena qui accorde une grande importance à la coopération dans tous les domaines», mettant l'accent sur le renforcement de la coopération particulièrement dans les domaines de la santé et de la nouvelle technologie.

Le vice-président de la Confédération helvétique qui effectue une visite de travail en Algérie, du 7 au 9 février, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères a rencontré, hier lundi le Premier ministre Abdelaziz Djerad et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Agence

BRÈVE

Gaz naturel

Entrée en exploitation du projet Boosting III de Hassi R'mel

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé, hier dans un communiqué, la mise en service du projet Boosting III du champ Hassi R'mel (wilaya de Laghouat). Le projet Boosting III de Hassi R'Mel est entrée en exploitation avec ses trois stations : Sud, Centre et Nord, et ce, après l'achèvement de la phase de «commissioning» de la dernière station Nord, a indiqué la même source. «En dépit de la pandémie de Covid-19, les délais contractuels d'achèvement et de démarrage de la phase d'exploitation ont été respectés avec la qualité requise, grâce à l'engagement de l'équipe de projet avec la contribution des entreprises nationales: Engtp, Enac, Sarpi et Cosider Canalizations», souligne la compagnie. Le projet en question vise à maintenir un niveau de production estimé à 180 millions de m³ par jour et de récupérer des réserves supplémentaires estimées à 400 milliards de m³ de gaz naturel.

Par ailleurs, cette réalisation permet à Sonatrach de renforcer ses capacités de production actuelles pour continuer à répondre aux besoins croissants du marché national du gaz et d'honorer aussi ses obligations contractuelles à l'export, notamment en période de forte demande de gaz naturel.

Agence

Focus sur l'actualité nationale

L'éradication de la pauvreté territoriale dans deux ans !



■ M. Brahim Merad a du pain sur la planche pour éradiquer définitivement les zones d'ombre. Mais à cœur vaillant, rien d'impossible. (Photo : DR)

EDUCATION

Statistiques

Le nombre des élèves scolarisés augmente de 3,8% en 2019-2020

Le nombre des élèves scolarisés durant l'année scolaire 2019-2020 a enregistré une hausse de 3,8% pour atteindre 9.561.350 élèves, avec un taux de féminisation de 49%, a appris l'APS hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Durant l'année scolaire 2019-2020, le nombre des enfants scolarisés a augmenté de plus de 349.710 élèves, soit une croissance de 3,8%, pour totaliser 9.561.350 élèves contre 9.211.640 en 2018-2019, selon les chiffres de l'ONS qui révèlent également un taux de féminisation de 49% l'année précédente, avec 4.718.548 filles. En effet, les principaux indicateurs du secteur de l'éducation nationale montrent une évolution constante d'une année à l'autre du nombre des élèves scolarisés à travers les différents cycles de l'enseignement (préscolaire, primaire, moyen et secondaire), précise l'Office sur la base de ces données qui proviennent du ministère de l'Éducation nationale. Les élèves du palier primaire (y compris les élèves du préparatoire) ont représenté 54% du total des élèves scolarisés tandis que le reste est réparti entre les cycles moyen et secondaire. Quant aux enseignants, leur nombre a atteint 473.166 durant l'année scolaire 2019-2020 contre 478.985 l'année d'avant, enregistrant ainsi une légère diminution de 1,2%. S'agissant des établissements scolaires, les données de l'Office ont relevé que le secteur de l'éducation comptait 27.426 établissements dont 19.308 écoles primaires, 5.630 collèges et 2.488 lycées. Selon les mêmes données, le nombre d'élèves ayant bénéficié de l'enseignement préparatoire durant l'année scolaire 2019-2020 s'élève à 505.857, contre 495.481 élèves durant l'année précédente, en hausse de 2%. Cette tendance haussière a été relevée également pour le nombre des enseignants qui s'est établi à 17.927, soit 136 nouveaux enseignants, ainsi que pour le nombre de salles de classes utilisées dans ce cycle, et qui ont connu une hausse de 52 classes pour totaliser 16.953 classes, détaille l'office.

Agence

Il semble de plus en plus clair que les pouvoirs publics en Algérie sont déterminés à s'attaquer de front à un mal qui ronge en profondeur notre pays et ce, depuis que le Président Abdelmadjid Tebboune fraîchement élu en décembre 2019 a introduit solennellement dans le lexique officiel de l'Etat la notion de «Zones d'ombre» en pointant d'un doigt réprobateur les déséquilibres criants en matière de développement des territoires, surtout ruraux et parfois même suburbains.

des appels de fonds exceptionnels pour cette cause sociale au niveau central. Cela lui a permis, en une année de travail soutenu, de recenser «32.700 projets arrêtés au profit de 15.044 zones d'ombre au niveau national, soit une population de huit (8) millions d'habitants. «Sur une population de 45 millions d'habitants, selon les estimations de l'ONS au premier janvier dernier, ce chiffre est énorme puisqu'il touche 15 % de la population ! Et c'est d'autant plus inacceptable, au vu des ressources massives injectées par l'Etat pour le développement des infrastructures de base et de l'aménagement du territoire depuis quatre décennies. Que s'est-il donc passé pour arriver là ? C'est tout simplement l'abandon des principes de l'équilibre régional et du développement des terroirs ruraux au profit d'une politique centrée autour de «projets structurants» qui peut expliquer en grande partie ce fiasco du développement local où souvent la pauvreté des populations ne relève pas de l'alimentaire mais beaucoup plus de l'accès normal aux moyens de la modernité qui existent en milieu urbain. Cette disparité dans la fourniture équilibrée des moyens d'une vie décente fait que souvent les revenus agricoles conséquents de ces populations ne leur permettent pas de se sentir «riches», et ils le sont assez souvent intramuros, mais pauvres en tant que demandeurs de modernité, celle qui rime avec eau, électricité, gaz naturel domestique, débit internet et, avant tout, celle rimant avec route goudronnée qui peut leur faire oublier à ja-

mais la gadoue à laquelle sont livrés leurs enfants pour accéder à l'École de la République, comme le font chaque matin en ricanant et en achetant, chemin faisant, la «loumja» du jour pour les écoliers des grandes villes. Rien ne sert aujourd'hui de politiser le problème en parlant de régionalisme ou de mépris de la «Bedia» (mépris de la ruralité en français) développé par l'ancien régime, même s'il y a beaucoup de vrai dans cette sentence rédactionnelle. Mais l'essentiel aujourd'hui est de revenir au bon sens et à une distribution plus équilibrée du revenu national, pour effacer tout sentiment d'injustice auprès de l'Algérien quelle que soit la région dans laquelle il habite. Le droit au développement est un et indivisible comme l'algérianité qu'il nourrit et qu'il renforce. C'est la meilleure façon économiquement et moralement parlant d'éradiquer les «zones d'ombre» et la forme de pauvreté pernicieuse qu'elles cachent. C'est dans ce sens où il faut aller en élargissant la création de richesses à ces zones d'ombre pour leur permettre de se développer et de se prendre en charge de manière autonome. La transition énergétique en «marche» peut les aider en leur rendant leur soleil abandon et le bénéfice énorme qu'ils peuvent en tirer sur tous les plans. Ne dit-on pas que l'ombre a peur du soleil ? M. Brahim Merad l'a certainement saisi par ses tribulations à travers l'Algérie profonde. Profonde par ses valeurs et ses immenses attentes aussi !

A. K.

« Rien ne sert aujourd'hui de politiser le problème en parlant de régionalisme ou de mépris de la «Bedia» (mépris de la ruralité en français) développé par l'ancien régime, même s'il y a beaucoup de vrai dans cette sentence rédactionnelle. Mais l'essentiel aujourd'hui est de revenir au bon sens et à une distribution plus équilibrée du revenu national, pour effacer tout sentiment d'injustice auprès de l'Algérien quelle que soit la région dans laquelle il habite. »



Par Abdelali Kerboua

C'est ce qu'a rappelé dans une déclaration choc, empreinte d'émotion, le Conseiller auprès de la Présidence de la République chargé des zones d'ombre M. Brahim Merad, sorte de ministre plénipotentiaire hors cadre auquel a été confié par qui de droit le dossier épineux de l'équilibre territorial dans l'Algérie de 2021. «Il n'est pas normal que dans un même pays, un écolier suive ses cours sur un écran et une tablette alors qu'un autre doit traverser un chemin boueux pour arriver à son école. L'impératif est de réunir les conditions d'une vie décente à tous les enfants du pays». La tâche n'est pas aisée et le chantier est titanesque tant les retards accumulés en matière de disparités dans le développement sont énormes. Et c'est l'esprit de wali, puisqu'il l'a été à maintes reprises durant sa carrière de commis de l'Etat, qui a prévalu dans sa démarche empreinte du sens du terrain, du pragmatisme dans la recherche des solutions et d'une modulation conséquente des ressources pour agir vite et bien, raclant tous les fonds de tiroir locaux et mobilisant

INFO EXPRESS

**Skikda
6 ans de prison ferme
contre les anciens
directeurs de l'Habitat
et de l'AGRPU**

Le tribunal de Skikda a condamné dimanche les anciens directeurs de l'Habitat et de l'Agence locale de gestion et de régulation foncières urbaines (AGRPU) à six (6) ans de prison ferme, a-t-on appris auprès d'une source judiciaire. La même juridiction a prononcé un verdict condamnant à trois ans de prison ferme la sœur et la femme d'un parlementaire du parti du Rassemblement national démocratique (RND). Un officier d'état civil à la commune de Ouled Fayet a également été condamné à deux ans de prison ferme, tandis qu'une peine de six mois d'emprisonnement ferme a été prononcée à l'encontre d'un fonctionnaire à la direction de l'habitat de la wilaya de Skikda. Le procureur de la République près le tribunal de Skikda avait requis une peine de 7 ans à l'encontre des directeurs de l'Habitat et de l'Agence locale de gestion et de régulation foncières urbaines (AGRPU), et une peine de 5 ans à l'encontre des autres accusés dans l'affaire.

Agence

Relizane

**Un jeune homme s'immole
par le feu à Oued Rhiou**

Le quartier Boudjella de la ville de Oued Rhiou, situé au Nord, à une cinquantaine de kilomètres du chef-lieu de Relizane, est sous le choc depuis l'annonce du drame perpétré dans leur quartier, selon des sources concordantes, a-t-on appris.

La nouvelle est tombée telle une trainée de poudre et a vite fait le tour de la ville de Oued Rhiou et ses communes limitrophes. En effet, un jeune homme âgé de 26 ans, originaire de Oued Rhiou a été admis dans un état critique à l'établissement hospitalier public Ahmed Francis de la



ville de Oued Rhiou, s'était immolé par le feu, hier après-midi, dans son domicile. Le jeune homme qui ne souffrait d'aucun trouble psychique s'était enfermé dans sa chambre avant de s'asperger de diluant et mettre le feu à son corps. Il a été transporté en urgence vers les urgences médicales dudit hôpital vu la gravité de

ses brûlures jugées graves. Ce dernier, brûlé au 3^e degré, a été transféré au service des brûlés du centre hospitalo-universitaire du 1^{er} Novembre d'Oran. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour connaître les causes réelles de ce drame ayant plongé la ville de Aïn Kerman en émoi.

N.Malik

«Hack'ton Kid»

RobokidsAcademy récompense les génies en herbe

Les gagnants de la compétition pour enfants de robotique, de programmation informatique et d'électronique Hack'tonKid ont été récompensés lors de la finale nationale organisée le 6 février 2020 à Alger.

Organisé par RobokidsAcademy sous le parrainage du ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, et le soutien du groupement algérien des acteurs du numérique GAAN, de CapCowork ainsi que les sponsors de cet événement : In-tuition, Advanced office et MARWA toys, ce concours a réuni les enfants âgés de 7 à 16 ans férus de robotique, de programmation informatique et de création numérique.

Premier événement du genre en Algérie qui inclut diversité de plateformes technologiques à la pointe de la technologie, Hack'ton Kid a pour objectif principal de stimuler l'esprit créatif et entrepreneurial des enfants et les encourager à transformer leurs idées novatrices en projets concrets. Au terme de cette compétition, les projets lau-



réats ont été sélectionnés par un jury composé d'éminents experts et spécialistes des TIC, de la robotique et de l'informatique. Les gagnants ont été récompensés dans les trois catégories suivantes :

- Les 4 meilleurs dessins animés développés sur Scratch
- Les 4 meilleurs projets de jeu vidéo sur Game Maker

• Le meilleur projet électronique IoT (Arduino) inscrit en droite ligne de la stratégie des pouvoirs publics en matière de promotion des startups et l'entrepreneuriat auprès des jeunes, cette compétition technologique se veut un espace propice à l'expression de la créativité des jeunes enfants algériens, les leaders de demain.

C.P

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67

CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

*Allah Le Tout Puissant
vous le rendra.*

MOB : 0782519683

Reprise des activités de loisirs et de pêche dans les ports d'Alger



La Direction de la Pêche et des Ressources halieutiques de la wilaya d'Alger a annoncé dimanche, dans un communiqué, la reprise des activités de loisirs et de pêche à travers les ports d'Alger. (Photo > D. R.)

Mila : récupération de 1.113 pièces archéologiques durant l'année 2020



Les services de la Sûreté de wilaya de Mila ont récupéré 1.113 pièces archéologiques remontant à différentes périodes historiques durant l'année 2020, ont indiqué dimanche les mêmes services.

(Photo > D. R.)

Tindouf : remise d'un lot d'aides humanitaires aux réfugiés sahraouis



Un lot d'aides humanitaires a été acheminé aux réfugiés sahraouis dans le cadre d'une caravane de solidarité initiée par une association algérienne.

(Photo > D. R.)

Oum El Bouaghi : baisse sensible du nombre d'oiseaux d'eau migrateurs



Les services de la conservation des forêts de la wilaya de Oum El Bouaghi ont enregistré une diminution «sensible» des oiseaux d'eau migrateurs dans les zones humides lors de l'opération de dénombrement hivernal, a-t-on appris dimanche de la responsable du service des espèces protégées, de la chasse et de la pêche de cette même direction.

(Photo > D. R.)

Sahara occidental

Le Conseil de Sécurité appelé à accélérer l'organisation du référendum

L'Association internationale des juristes démocrates a exprimé dans un message au Conseil de sécurité onusien, sa profonde inquiétude vis-à-vis de la reprise du conflit armé au Sahara occidental, conséquemment à la violation par le Royaume marocain de l'accord de cessez-le-feu, appelant à accélérer l'organisation d'un référendum libre d'autodétermination et d'indépendance.

L'organisation a indiqué que les harcèlements, les actes barbares, l'usage excessif de la force, les arrestations arbitraires, la torture, les fausses accusations, les procès iniques et les rapt, font désormais partie de la vie quotidienne des civils sahraouis qui attendent depuis 1966 (décision de l'Assemblée générale des Nations unies 2229 XXI), l'organisation d'un référendum d'autodétermination et d'indépendance, lit-on dans le message.

L'association a également fustigé, dans le message, les entraves dressées systématiquement devant les efforts des anciens envoyés personnels du Secrétaire général de l'ONU, et le travail de la Minurso dans l'exécution de son mandat et de sa mission qui consiste en l'organisation du référendum. Elle a souligné la nécessité pour l'ONU d'assurer la responsabilité envers le peuple du Sahara occidental, conformément à la décision de l'Assemblée générale dans son rapport intitulé «question du Sahara occidental». L'Association internationale des juristes démocrates (AIJD) a indiqué que «rien ne justifie les tergiversations en ce qui concerne le droit à l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui», appelant le SG de l'ONU à assumer personnellement cette responsabilité et reprendre les pourparlers entre le Front Polisario et le Maroc permettant au minurso d'exercer



Anniversaire de la proclamation de la RASD : début des festivités le 22 février. (Photo : D.R)

son mandat avec la même détermination qu'il avait quand il était chef du gouvernement au Portugal, notamment sa position en faveur du droit à l'autodétermination du peuple de Timor. A rappeler que le conseil consultatif de l'AIJD s'est réuni les 06 et 07 février courant en visioconférence ou plusieurs. L'allocation d'ouverture a été prononcée par le membre de la Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme (CONASADH), Hassan Amilid qui a souligné les situations dangereuses et les crimes commis par les forces de l'occupation marocaine dans les territoires occupés du Sahara occidental contre des civils sahraouis dont le dernier en date était l'assassinat du citoyen Mohamed Salem Lefkir Fahim. S'exprimant à cette occasion, l'expert international Gianfranco Fattorini, représentant permanent de l'association américaine des juristes auprès de l'ONU a insisté sur le statut juridique du Sahara occidental se reposant sur des preuves juridiques prouvant l'implication des firmes étrangères dans le pillage des ressources naturelles sahraouies violant ainsi la loi internationale et

sapant les efforts menés pour parvenir à une solution pacifique au conflit et permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'autodétermination.

Anniversaire de la proclamation de la RASD : début des festivités le 22 février

Les festivités de commémoration du 45ème anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), débuteront le 22 février courant depuis la wilaya de Dakhla (camps de réfugiés sahraouis), a fait savoir le membre du Secrétariat national du Front Polisario, Khatri Addouh. M. Addouh, président du Comité chargé des préparatifs de la commémoration du 45ème anniversaire de la RASD, a précisé lors d'une conférence de presse animée dimanche dans la wilaya de Chahid Hafedh, en présence des médias locaux, que les festivités commémoratives de l'évènement "porteront sur différentes activités culturelles, sociales, politiques, sportives, voire même militaires, et ce au regard de la conjoncture exceptionnelle que connaît la cause sahraouie depuis le 13 novembre dernier et de la reprise de la

lutte armée». Ces festivités seront couronnées par une commémoration officielle, le 27 février courant, dans la wilaya d'Aousserd, a-t-il ajouté. Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), M. Khatri Addouh a indiqué que les festivités officielles commémorant l'évènement de la proclamation de la RASD dans la wilaya d'Aousserd «verront l'organisation de parades militaires qui refléteront la situation actuelle que traverse la cause, après la reprise de la lutte armée, ainsi que la détermination du peuple sahraoui à poursuivre la lutte jusqu'au parachèvement de la souveraineté». «Ces festivités verront également l'organisation de défilés centraux des différentes institutions nationales, lesquels mettront en exergue la capacité du Front Polisario et de l'Etat sahraoui à consolider l'édification institutionnelle dans la bataille de la libération et de la construction», a ajouté le responsable sahraoui. L'intervenant a souligné, en outre, «l'importance» de commémorer le 45ème anniversaire de la proclamation de la République sahraouie, car, a-t-il ajouté, cette commémoration «intervient en une conjoncture sensible que traverse la cause sahraouie sur différents fronts». Ainsi, sur le plan militaire, les hauts faits de l'armée sahraouie et ses victoires se poursuivent toujours. Au plan politique, la cause sahraouie jouit d'un intérêt honorable au double plan international et continental», a-t-il expliqué avant d'ajouter que sur le plan des droits de l'Homme, «les héros de l'Intifadha pour l'indépendance font face, avec bravoure, à la politique d'arrogance de l'occupant, tout en scandant des slogans appelant à mettre fin à l'occupation». M. Khatri Addouh a indiqué que la manifestation sportive internationale «Sahara Marathon» sera organisée de manière symbolique, du fait de la conjoncture mondiale marquée par la propagation de l'épidémie de la Covid-19".

R.I

Addis-Abeba

L'UA s'engage à la mise en œuvre de la stratégie continentale anti-Covid

Les participants au 34e sommet ordinaire de l'Union africaine (UA) se sont engagés à la mise en œuvre effective de la stratégie continentale commune contre la Covid-19, a déclaré, dimanche, le président de la République démocratique du Congo (RDC), Felix Tshisekedi Tshilombo qui assure, depuis samedi, la présidence tournante de l'organisation panafricaine, Felix Tshisekedi Tshilombo. Dans son discours prononcé à la clôture des travaux du 34e sommet des chefs d'Etat et gouvernement de l'UA, M. Tshisekedi, a affirmé que les membres se sont entendus sur les actions à prendre en 2021 en lien avec la lutte contre le coronavirus, telles que «a mise en œuvre effective de la stratégie continentale commune contre la Covid-19, le renforcement du fond africain pour la Covid-19, la création d'une plateforme africaine pour l'acquisition du matériel médical et l'accélération des tests Covid».

Le successeur du président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a indiqué que l'assemblée des dirigeants des 55 pays membres a approuvé le rapport sur l'activité des envoyés spéciaux pour la réponse contre la Covid-19. Les participants se sont mis d'accord, ajoute le nouveau président de l'UA, sur «le principe du renforcement et de l'autonomisation du Centre Africain de Contrôle et de Prévention des Maladies (CDC Afrique), en accordant le pouvoir nécessaire à ses dirigeants». En outre, l'assemblée a appuyé la proposition de l'OMC



L'Assemblée de l'Union africaine (UA) s'est engagée à renforcer le système de santé sur le continent. (Photo : D.R)

visant à déroger à certaines dispositions de l'accord sur les ADPIC (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touche au commerce) en ce qui concerne la prévention, le confinement et le traitement de la Covid-19.

De plus, «l'Assemblée a saisi cette occasion pour s'engager au renforcement du système de santé sur le continent pour faire face aux pandémies futures et aux maladies qui causent autant de pertes humaines telles que le VIH, la Malaria et la poliomyé-

lite». Les travaux de la 34e session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA se sont ouverts samedi par visio-conférence à Addis Abeba.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a pris part en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du sommet, a appelé «au renforcement de la solidarité continentale et mondiale et à l'unification des efforts communs pour lutter contre la pandémie Covid-19, mettant l'accent sur la

nécessité de permettre aux pays pauvres d'accéder aux vaccins pour pouvoir sortir de cette crise sanitaire qui affecte les efforts de relance du développement». La cérémonie d'ouverture était consacrée à la prise de fonction du Président congolais, Félix Tshisekedi. Le président de la commission de l'Union africaine (UA) réélu Moussa Faki Mahamat et la vice-Présidente, Monique Nsanzabaganwa ont prêté serment dimanche. Le Nigérien Bankole Adeoye, quant à lui, a été élu à la présidence du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en remplacement de Smail Chergui, qui était à la tête de cet important organe de l'UA - désormais fusionné avec les Affaires politiques - pour deux mandats consécutifs. Il devient désormais le premier commissaire de l'UA à combiner le portefeuille de la Paix et de la Sécurité avec celui des Affaires politiques, après la réforme institutionnelle. Concernant les postes de commissaire des autres organes, l'Angolaise Josefa Sacko, a été réélue au poste de commissaire à l'agriculture, développement, à l'économie bleue et à l'environnement, le Zambien Albert Muchanga a été reconduit au poste de commissaire chargé du développement économique, du commerce de l'industrie et des mines, en plus de la réélection de l'actuel commissaire, l'Egyptienne Amani Abu Zeid, au poste de commissaire chargé des infrastructures et de l'énergie.

R.R

contribution

Situation économique et sociale en Algérie

Bilan et perspectives 2021/2024



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

L'illusion d'une rente éternelle vivante de l'illusion de la rente éternelle, du fait d'une panne d'idées ne peut que conduire le pays à l'impasse

1.-Quelle est la situation de l'économie algérienne ?

Le constat de la situation actuelle concerne la gouvernance où les différents scandales financiers en Algérie, touchent l'ensemble des secteurs publics et privés, dépassant souvent l'entendement humain du fait de leur ampleur. Un ancien Premier ministre ayant présidé aux destinées du pays pendant plus de 20 ans qui demandait à la population l'austérité, déclare publiquement qu'il se livrait à la vente de lingots d'or au marché noir suite aux cadeaux reçus de l'étranger pour services rendus, accentuant le divorce Etat-citoyens. Ces constats témoignent de la désorganisation des appareils de l'Etat censés contrôler les deniers publics et surtout le manque de cohérence entre les différentes structures où le président de la République Abdelmadjid Tebboune récemment en janvier 2021 a mis en relief le résultat mitigé de l'action gouvernementale. Aussi, s'impose une nouvelle politique et la moralisation de la société du fait que la corruption constitue un frein à l'investissement national ou international créateur de valeur ajoutée. Selon Transparency International dans son rapport de janvier 2021 pour l'Algérie, la majorité des institutions administratives et économiques sont concernées par ce cancer de la corruption. L'on sait que les auteurs de l'IPC considèrent qu'une note inférieure à 3 signifie l'existence d'un « haut niveau de corruption, entre 3 et 4 un niveau de corruption élevé, et que des affaires saines à même d'induire un développement durable ne peuvent avoir lieu, cette corruption favorisant surtout les activités spéculatives. Qu'en est-il du classement sur la corruption de l'Algérie de 2003 à 2020 : 2003 : 88^e place sur 133 pays ; 2010 : 105^{ème} place sur 178 pays ; 2015 -88^{ème} sur 168 pays ; 2019- 106^{ème} sur 180 pays. Pour le rapport de janvier 2021, pour 2020, l'Algérie est classée à la 104^{ème} place sur 180 pays avec une note de 36 sur 100. Sur le plan de la situation financière, la balance commerciale connaît une détérioration avec le risque de se dégrader au fur à mesure que le dinar algérien se déprécie, le prix du baril baisse et l'investissement public réduit, encore qu'il faille tenir compte de la balance des paiements la sortie de devises des services ayant fluctué annuellement entre 2010/2019 de 10/11 milliards de dollars. Cependant, la dette publique globale (intérieure et extérieure) est relativement faible permettant encore des marges de manœuvres. La dette publique totale est passée de 10,5% du PIB en 2015 à 22,9% en 2016, 37% en 2018 et 48,6% en 2019. Le stock de la dette exté-

L'épidémie du coronavirus et la chute du cours des hydrocarbures a mis en évidence la vulnérabilité de l'économie algérienne assise essentiellement sur la rente des hydrocarbures qui irrigue toute la société. Dire qu'aujourd'hui que la situation économique et sociale en Algérie est préoccupante constitue un euphémisme, expliquant actuellement les vives tensions sociales (voir notre interview parue dans le quotidien international lemonde.fr Paris- 05/02/2021).

rieure est passé de 21,1 milliards de dollars (33,1% du PIB) en 1986 à 29,5 milliards de dollars (70% du PIB) en 1994 et 17,9 milliards (17,4% du PIB) en 2005 et à 5,7 milliards (2,3% du PIB) en 2019. Quant au service de la dette, il était de 9 milliards de dollars (82% du PIB) en 1994 à 5,5 milliards (16,7% du PIB) en 2005 et 0,2 milliards (2,1% du PIB) en 2019. Quant à l'évolution des réserves de change elles ont évolué ainsi : - 1999 : 4,4 milliards de dollars, - 2005 : 56,2 milliards de dollars, - 2008 : 143,1 milliards de dollars, - 2009 : 147,2 milliards de dollars, - 2010 : 162,2 milliards de dollars, - 2011 : 175,6 milliards de dollars, - 2012 : 190,6 milliards de dollars, - 2013 : 194,0 milliards de dollars, - 2017 : 97,33 milliards de dollars, - 2018 : 79,88 milliards de dollars, - 2019 (avril) : 72,60 milliards de dollars fin 2019 : 62 milliards de dollars, - fin 2020, avant l'épidémie du coronavirus, les prévisions de la loi de finances complémentaire sont de 44,2 milliards de dollars contre 51,6 prévu dans la loi initiale. Le FMI avant la crise prévoyait 33,8 milliards de dollars fin 2020, le trésor français 36 milliards et fin 2021, début 2022, entre 12/13 milliards de dollars. Selon le rapport de la banque mondiale de janvier 2021, les réserves de change, contredisant les prévisions du PLF 2021, pour 2021/2013, sont de 19,2 mois d'importation en 2017, 15,5 mois en 2018, 13,6 en 2020, des prévisions de 5,7 mois d'importation en 2021 et 3 mois d'importation en 2022 donc une cessation de paiement courant le premier semestre 2022.. Sur le plan budgétaire le PLF2021 prévoit les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) qui se situent à environ 64,98 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi. Les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) sont estimées à 41,62 milliards de dollars, soit un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du Trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB. Concernant le taux de croissance, le produit intérieur brut (PIB) à prix courants, devant noter que la valeur du PIB en dinars ou dollars courants pouvant être trompeuse de plusieurs manières, en particulier lors de comparaisons entre deux ou plusieurs années, pouvant être peut gonflée à cause de l'inflation, ou l'inverse à la baisse à cause de la déflation et pour l'Algérie en monnaies étrangères du fait de la dévaluation du dinar, a évolué de 2000 à 2020 -2000 5,0%-2005, 6,1%- 2010, -2015,3,7%- 2018, 1,4 %-2019, 0,8%. Et en 2020 moins 6,5%, donc une croissance inférieure à la pression démographique, selon la Banque mondiale dans son rapport du 21 janvier 2021, pour 2021, +3,8% et 2,1% en 2022, l'industrie représente moins de 6% du PIB entre

2019/2020 et la majorité du tissu économique est constitué de PMI/PMI peu innovantes, ne maîtrisant pas les nouvelles technologies. Selon les données du ministère de l'Industrie et des Mines, de novembre 2019, à la fin du premier semestre 2019, une grande partie du tissu économique est constituée de PMI-PME au nombre de 1.171.945 entreprises dont 99,98% pour le secteur privée, les sociétés par actions sont moins de 5%.

Les personnes morales –secteur privé, souvent de petites Sarl, sont au nombre de 659.573, les personnes physiques 512.128 dont 243.759 professions libérales, 268.369 activités artisanales et pour le secteur public 344 personnes morales. Par taille 97% sont des TPE de moins de 10 salariés (1.136.787 unités) 2,6% entre 10 et 49 salariés, avec 30.471 et seulement 0,4% avec 4.688. Or contrairement à certains commentaires ignorant les règles élémentaires de l'économie, un taux de croissance positif en T1 en référence à un taux de croissance négatif en t0 donne un taux de croissance faible, pour l'Algérie en 2021 entre 0 et 1% en termes réel. C'est que nous avons assisté à la non-proportionnalité entre la dépense publique et le faible impact, le taux de croissance moyen malgré une recette en devises ayant dépassé les 1.000 milliards de dollars entre 2000/2019 et une importation de biens et services en devises ayant dépassé les 935 milliards de dollars (le solde étant les réserves de change au 31/12/2019) sans compter les dépenses internes en dinars en moyenne 2/3% alors qu'il aurait dû dépasser les 8/10% :mauvaise gestion ou corruption ou les deux à la fois. Si l'on applique un taux de surfacturation de 15% pour la partie devises, entre 2000/209 les sorties illicites de capitaux dépasse les 140 milliards de dollars soit trois fois les réserves de change au 31/12/2020. Aussi ces indicateurs économiques sont fonction des déterminants du cours des hydrocarbures où le cours actuel du Brent coté le 04 février 2021 à 59,03 dollars le Brent et 55,47 dollars le Wit est cependant volatil les investisseurs se montrant préoccupés par les signaux, même faibles, d'un retour du Covid-19 en Chine et avec plus d'intensité aux USA et en Europe.

Selon le rapport du ministère de l'Energie de janvier 2021, le chiffre d'affaires de Sonatrach non inclus les dérivées, à ne pas confondre avec le profit net, devant retirer les couts et la part des associés, a été fin 2020 de 20 milliards de dollars, et 22 milliards de dollars avec les dérivées, avec une forte baisse en volume physique, (moins 11%). Les revenus de l'Etat, ont été au cours de 128 dinars un dollar de 14,5 milliards de dollars de fiscalité pétrolière versé au Trésor public durant l'année 2020, en baisse de 31% rapport au montant de 2019. Pour la Banque mon-

diale le secteur des hydrocarbures représente 94 % de ses exportations de produits 98% et l'équilibre budgétaire, est estimé à 106,3 dollars entre 2020/2021, la BM prévoyant 42 dollars en 2021 48 dollars en 2022, et pour 2022, le ministre de l'Energie annonçant 60 dollars, pour 2021, écart énorme.

Dans ce contexte d'incertitude, avec ce manque de visibilité de la politique socio économique, une bureaucratie étouffante qui enfante la corruption et la sphère informelle (plus de 50% de l'activité économique et 33% de la masse monétaire en circulation avec des banques déstructurées qui croûlent sous le poids des créances douteuses et la majorité des entreprises publiques structurellement déficitaires, avec des comptabilités défectueuses, il est illusoire d'attirer tant l'investissement local à forte valeur ajoutée que l'investissement étranger et encore moins comme annoncé par les pouvoirs publics de dynamiser la privatisation partielle avec une bourse en léthargie où l'on a construit un stade sans de véritables joueurs.

L'Algérie, avec l'accroissement des dépenses improductives, ne peut continuer à naviguer à vue sans vision stratégique, à fonctionner sur la base d'un cours supérieur à 100 dollars le baril, où selon le FMI le cours budgétaire inscrit dans les différentes lois de finances 30 à 40 dollars étant un artifice comptable, le prix d'équilibre était estimé de 104,6 dollars en 2019 et à plus de 110 dollars pour les lois de finances 2020/2021.

3.- Qu'en est-il de la dévaluation du dinar et l'impact sur le pouvoir d'achat ?

Selon le rapport de la banque mondiale de janvier 2011, le produit intérieur brut par habitant est passé de 4.077 dollars en 2017 à 4.120 dollars en 2018, à 3.942 dollars en 2019 et 3.232 en 2020, étant prévu à 3.323 dollars en 2021 et à 3.534 dollars en 2022 traduisant une détérioration du pouvoir d'achat, encore que le PIB par tête d'habitant voile d'importantes disparités par couches sociales. Comme plus de 85% des entrants des entreprises privées et publiques proviennent de l'extérieur ainsi qu'une grande partie de la consommation des ménages, la dévaluation du dinar induit un processus inflationniste qui se répercute également sur le pouvoir d'achat. Ainsi, la cotation du dinar est passée en 1970, à 4,94 dinars un dollar, en 1980 à 5,03 dinars un dollar, en 1990 : à 12,02 dinars un dollar, en 1995 à 47,68 dinars un dollar, en 1999 : 66,64 dinars un dollar - 2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro - 2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro : -2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro - 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro : -2019 :119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro : -04 février 2021 à 133,3555 dinars et 160,0775 dinars un euro et pour le PLF2021 : 142 dinars pour un dollar en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023. Donc, il n'y pas de signe d'amélioration de la situation économique et devant assister à l'amplification de l'inflation du fait que la rentabilité d'un projet PMI/PME ne peut avoir lieu pas avant trois années et 7/8 années pour les projets hautement capitalistiques si le projet est mis en œuvre en 2021.

INFO EXPRESS

AADL Travaux de réparation suite à la chute du revêtement en béton d'un bâtiment

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a annoncé le lancement des travaux de réparation des dégâts matériels causés par la chute, vendredi soir, d'une partie du revêtement en béton d'un bâtiment sis au site Zaatria, dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (wilaya d'Alger).

Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, la Direction générale de l'Agence a déclaré que la branche gestion immobilière relevant de l'agence au niveau des 1000 logements de type location-vente, située à Zaatria, dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, est intervenue immédiatement après cet incident, et une société spécialisée a été désignée pour réparer les dégâts. Des techniciens spécialisés ont été également désignés pour revoir l'opération de revêtement de tous les bâtiments du site, ajoute la même source.

R.R

Boumerdès

La création des associations est gelée

Quelque chose cloche au niveau de l'administration dans la wilaya de Boumerdès, plus spécialement les services de la Drag et de la daïra de Bordj-Menaïel. Les citoyens qui veulent s'organiser en association, selon la réglementation en vigueur sont bloqués et doivent prendre leur mal en patience, car il est quasiment impossible de provoquer une assemblée générale électorale, faute d'autorisation du chef de daïra de Bordj-Menaïel subordonnée au feu vert de la direction de la Drag, en raison des restrictions administratives et contentieuses imposées par la crise sanitaire du Covid-19.

A ne rien comprendre au niveau des autorités locales de Bordj-Menaïel, quelque chose ne tourne pas rond, des efforts considérables doivent être menés afin de répondre effectivement à toutes



Le feu vert de la wilaya à la création d'associations est conditionné par la levée des restrictions sanitaires. (Photo : D.R)

les attentes de la population, il faut arrêter de mentir au peuple. Un groupe de personnes au niveau de la localité de Bordj-Menaïel veut s'organiser en association pour mieux exposer les contraintes et les problèmes démocratiquement, ils veulent créer une association légale avec un regroupement de personnes physiques sur une base constante en mettant en commun bénévolement et dans un but purement lucratif leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les actions dans les domaines, notamment profession-

nel, social, scientifique, éducatif, culturel, sportif, environnemental, caritatif et humanitaire. «Nous nous sommes présentés à l'APC de Bordj-Menaïel, nous avons retiré les formulaires en bonne et due forme au service des associations, nous nous sommes présentés au centre culturel afin d'avoir l'autorisation d'organiser une assemblée générale, une fois l'accord établi par le responsable du centre culturel, c'était au tour du P/APC de nous accorder son avis, nous avons eu l'aval signé et paraphé par le maire, il nous restait seulement l'autorisation du chef de daïra, malheureusement et à notre grand regret, ce dernier nous a fait part que la création d'une nouvelle association est gelée par les responsables sanitaires du Covid-19», affirme un des membres du collectif. Les citoyens veulent s'organiser en association légale et légitime, malheureusement un blocage au niveau de l'administration algérienne au niveau wilaya et locale vient de mettre un frein à leurs

préoccupations, rien ne va plus, l'immobilisme qui s'est emparé de ce problème, non pas seulement à cause de la pandémie, mais surtout des lenteurs bureaucratiques qui semblent en constituer la matrice dominante depuis l'éclatement de la crise sanitaire.

Réunir une assemblée générale constituée auprès du service compétent, lieu de la tenue de réunion conformément aux dispositions de la loi 89-28 du 31 décembre 1989 modifiée complétée, relative aux réunions et manifestations publiques est devenue un véritable parcours du combattant.

Devrait-on attendre éternellement pour pouvoir aspirer à avoir le feu vert pour une éventuelle réunion des membres afin de pouvoir bénéficier d'une réunion légale au niveau du siège du centre culturel de Bordj-Menaïel et aspirer à la délivrance d'un agrément ? Où allons-nous à ce train-là ?

Kouider Djouab

Aïn Témouchent

Sit-in des travailleurs de l'école des jeunes sourds

Les travailleurs de l'école des enfants handicapés sourds, située au niveau du Hay Moulay Mustapha à Aïn Témouchent, ont observé, hier-matin, un sit-in devant leur direction. Selon les contestataires, elles ont accusé la directrice cette école de sanctions arbitraires infligées au personnel affilié au syndicat depuis la création de la section syndicale Snapap.

La directrice a infligé des sanctions du 3e et 4e degré aux travailleurs et refuse d'ouvrir le dialogue avec les représentants. Nous avons écrit des lettres aux ministres, walis et aux responsables concernés, mais en vain.

Par ailleurs, le secrétaire de wilaya du Snapap a ajouté : «Nous avons constaté un refus catégorique du dialogue avec la directrice pour tenter de trouver un terrain d'entente au sujet des travailleurs. Le directeur de



l'action sociale et de la solidarité, en sa qualité de représentant du ministre de tutelle au niveau de la wilaya, est au courant. Nous ne voulons pas que la situation se complique». En réponse, la directrice a été très explicite : «Je n'ai jamais lésé un travailleur ni défalqué de leur salaire pour un retard ou indiscipline flagrante. Je suis ici

pour veiller à l'intérêt de la direction, des travailleurs et des élèves handicapés. Certes, il y a parmi ces contestataires, un employé qui a commis une grave erreur, alors il a été sanctionné. Concernant le dialogue avec le syndicat Snapap, voici les PV de réunions. Dernièrement, j'étais malade».

Sabraoui Djelloul

Relizane

Les auteurs du cambriolage des appartements dans les mailles de la police

Les services de la brigade d'intervention de la 10e Sûreté urbaine relevant de la wilaya de Relizane ont procédé à une opération de grande envergure dans le cadre de la lutte contre le banditisme, dans le chef-lieu de la wilaya, selon un communiqué rendu public par le chargé de la cellule de communication près de la Sûreté de wilaya de Relizane. Une bande criminelle spécialisée dans le vol de maisons composée de cinq individus a été appréhendée par ladite brigade. Les mis en cause ont à leur actif plusieurs maisons volées. Les mêmes services ont pu mettre hors

d'état de nuire cette bande de voleurs à la suite d'une plainte déposée par la victime faisant objet de vol d'une quantité de bijoux lors du cambriolage de son appartement, à l'issue d'une enquête minutieusement menée par les enquêteurs de ladite Sûreté urbaine. C'est à la suite des investigations diligentées par les enquêteurs, ils ont pu identifier les auteurs du vol. Un dossier judiciaire a été établi à leur encontre en vue de les déférer devant la juridiction compétente pour le cambriolage des maisons, selon ledit communiqué.

N.Malik

Bordj-Menaïel

A quand le déclassement des zones d'activités II et III en zone urbaine ?

Selon les dires de l'APW de Boumerdès et par les sous-entendus de son président, la zone d'activité de Bordj-Menaïel serait déclassée en zone urbaine pour être prise en charge par la collectivité locale de Bordj-Menaïel. Pourquoi le deux poids deux mesures dans la ville de Bordj-Menaïel ?

Aussi, pour ceux qui ne le savent pas, les zones d'activité de Bordj-Menaïel sont gérées selon le décret 84-55 du mois de mars 1984 comme des zones industrielles, c'est grave et illégale ce qui se passe à Bordj-Menaïel, inadmissible et inacceptable cette façon de faire.

Les zones industrielles comme celles de Rouiba et Reghaïa ont leurs propres cahiers des charges, il n'est pas le même que celui des zones d'activités.

A ne rien comprendre étant donné qu'il existe une zone d'activité dépendant de la collectivité locale et qui est située côté Ouest de la ville des Coquelicots et deux autres rattachées à la wilaya de Boumerdès formant l'extension de la première, toutes sont situées dans une zone urbaine et où le trafic de véhicules est à l'abandon, l'activité commerciale de ventes et achats proliférant, une activité tel que le lavage graissage est-elle considérée comme une activité industrielle ? Idem pour la mécanique, la menuiserie métallique ou d'aluminium, de bois, la vente de céramique, la vente de matériau de construction, la vente de semences et plants, et autres activités commerciales, le jargon dialectal arabe bien de chez nous, beaucoup d'anecdotes ont été laissées par nos ancêtres pour nous rappeler que dans la vie. « A chacun son métier et les vaches sont bien gardées ». « Il ne faut pas mélanger l'industrie qui elle est une activité économique productive avec les petites activités commerciales qui n'ont rien à voir avec le ministère de l'Industrie. La première zone d'activité commerciale de l'ex-EGZIB est le prolongement de celle rattachée à la collectivité locale de Bordj-Menaïel, elle est le trait d'union de la sortie de la ville vers les Issers-Alger et aussi la deuxième zone d'activité est le début de l'agglomération de la localité de la ville des coquelicots.

Aussi, il faut dire que si la wilaya de Boumerdès offre une image désolante, elle est le reflet et la photocopie de la plupart de toutes les autres wilayas de notre Algérie profonde. Pourtant, ce ne sont pas les potentialités ou la volonté qui manquent pour changer la situation. L'emplacement géographique stratégique de la Commune de Bordj-Menaïel pourrait la hisser en un pôle économique régional», les pou-



À Boumerdès, il est quasiment difficile de régulariser un quelconque document administratif.

(Photo: D.R)

voirs publics misent beaucoup sur les zones d'activités pour absorber le chômage et permettre aux communes de s'auto-financer à travers les recettes fiscales, malheureusement sur le terrain, la mission est parsemée d'embûches».

Le wali est le premier responsable étatique, garant des lois de la République, car un pays sans loi, c'est un pays sans foi où l'anarchie règne et devient maître de la situation, la loi doit être au-dessus de tous car dans un pays qui se respecte, la loi est le fondement de toute une vie sociale : la preuve, aucune société ne peut s'étaler, ni prospérer, ni surtout durer si elle n'est basée sur un ensemble de règles qui précisent et régissent les relations entre les individus qui la composent qui fixent les limites du comportement de chacun dans l'intérêt supérieur de la collectivité et qui conditionnent la réussite des objectifs tracés. La loi est le fidèle reflet de la nature véritable de la société qui la prescrit.

Une société de domination édicte des lois dominatrices, une société de justice des lois équitables. L'Etat algérien doit être un Etat démocratique et populaire au service exclusif du peuple. Alors que se passe-t-il dans notre pays l'Algérie ? Pourquoi le peuple n'a-t-il pas confiance en ses gouvernants ? Où se situe la grande faille ?

Pourquoi applique t-on la politique des deux poids deux mesures ?

Qui sont-ils ces walis, ces responsables étatiques, ces élus qui n'accordent aucune audience aux citoyens pour écouter leurs doléances ?

La raison, c'est que dans notre pays on respecte plus rien et c'est bien pourquoi, à l'évidence, l'application de la loi à des niveaux divers est l'affaire de tous.

Quelque chose cloche quelque part !

À Boumerdès, il est quasiment difficile de régulariser un quelconque document administratif pour la simple raison que la bureaucratie est toujours reine, les citoyens ne savent plus à quel saints se vouer et les blocages demeurent à tous les niveaux, que ce soit dans la Direction générale de la réglementation de l'administration (Drag), la Direction du centre national des registres de commerce (CNRC), la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), la Direction des impôts, la Direction du cabinet du wali, la daïra au niveau de chaque commune, la direction des Domaines, la Conservation foncière et autres secteurs étatiques. Les responsables étatiques ainsi que les citoyens sont concernés et même engagés pour défendre les lois de la république qui tire leurs substances de leurs propres rangs et œuvre pour la réalisation de leurs aspirations. C'est l'unique voie pour parvenir à nos fins et asseoir solidement

l'avenir du pays. Les lois existent mais elles ne sont pas appliquées convenablement, il y a beaucoup de «deux poids, deux mesures», d'injustice sociale. Les décisions sont applicables pour certains mais pas pour les autres, car la loi du plus fort l'emporte sur la réalité, la hogra, la corruption, le piston, le favoritisme, le clientélisme sont les leitmotifs de tout-un-chacun et là est la gravité. De quel droit un P/APC délivre-t-il des autorisations pour la construction de kiosques ? Comment la direction de la conservation foncière n'arrive t-elle pas à «rendre à César ce qui appartient à César», c'est-à-dire restituer un terrain appartenant à un particulier malgré la présentation de documents authentiques ? Que faut-il faire lorsque des citoyens sont harcelés par une entreprise qui fait du racket, leur demandant de s'acquitter d'une somme colossale, alors que ces derniers disposent d'actes de propriétés (facture portant mention quote-part). Dans notre pays, il faut remettre les pendules à l'heure.

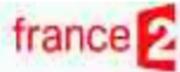
L'Etat algérien possède une triple signification : sociologie, organisationnelle et juridique. La wilaya de Boumerdès est très en retard dans le domaine socioéconomique, socioculturelle, socio-commerciale, socio-sportif, socio-touristique, et par ce fait, un grand nettoyage se doit d'être effectué pour le bien de la population et des trente-deux communes.

Kouider Djouab

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 Petits plats en équilibre
20.55 C'est Canteloup
21.05 S.W.A.T.
23.05 S.W.A.T.



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.35 Météo
20.39 Laisse entrer la nature
20.45 Envoyé spécial
23.30 Les lycéens, le traître et les nazis



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Météo
18.45 Le journal
20.25 Scènes de ménages
21.05 Recherche appartement ou maison
22.35 Recherche appartement ou maison : que sont-ils devenus ?



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
21.05 Alexandra Ehle
22.35 Alexandra Ehle
23.45 Météo



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



20.13 Hollywood Live
20.29 La Ducasse
20.50 Les faussaires de Manhattan
22.33 Dépression et des potes



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



17.01 Le pacte des loups
19.05 Keepers
18.48 MR 73
20.50 I, Robot
22.40 Captive State



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars

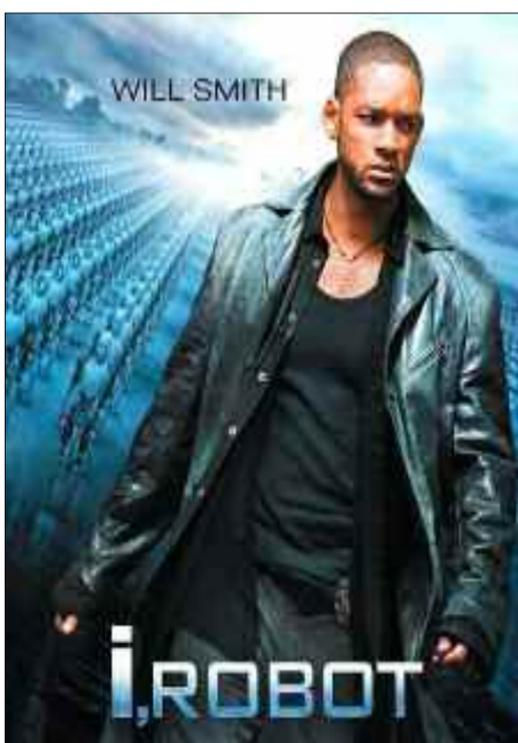


17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré

Sélection



Ciné Frisson - 20.50 I, Robot

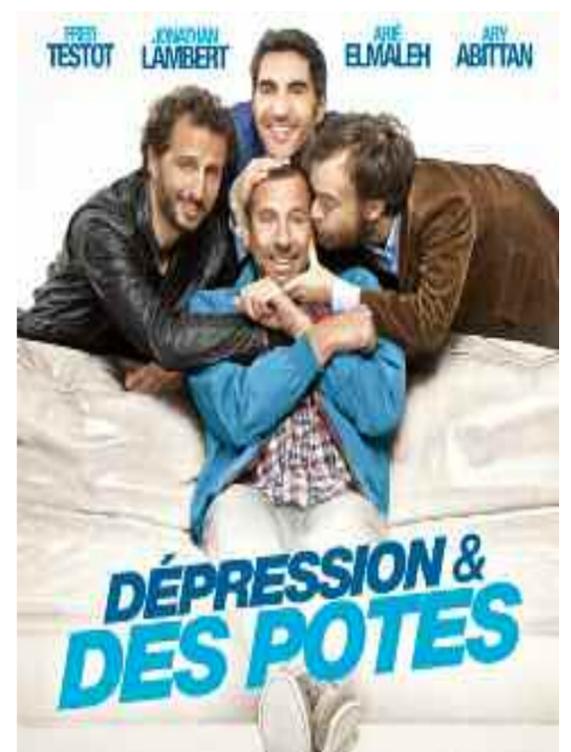
Film de science-fiction de Alex Proyas

→ Dans un futur proche. Asservis et inoffensifs, les robots sont devenus les meilleurs compagnons de l'homme. Seul un jeune flic, visiblement perturbé, s'entête à les regarder comme des ennemis. Jusqu'au jour où un drame lui donne raison. Chicago, 2035. Inspecteur à la criminelle, récemment divorcé, Del Spooner n'a pour famille que sa grand-mère Gigi qu'il adore.

Ciné Premier - 22.33 Dépression et des potes

Comédie de Arnaud Lemort

→ Bien que son existence soit enviable, un Parisien dynamique sombre dans la dépression. Ses plus vieux amis se mobilisent pour l'aider à remonter la pente.



Ciné Frisson - 22.40 Captive State

Film de science-fiction de Rupert Wyatt

→ Depuis dix ans, la Terre est sous la coupe d'extraterrestres. Certains ont décidé de pactiser avec l'envahisseur, d'autres refusent catégoriquement. A l'instar du mystérieux Mulligan, qui vit à Chicago. Il arrête le jeune Gabriel et ne lui laisse pas le choix.



PORTE DU CARAVANSÉRAIL

RESTAURATION PROCHAINE

Le monument historique «Porte du caravansérail», situé au niveau du parc de loisirs «Abdelhamid Ben Badis» (ex Promenade Létang) au vieux quartier de Sidi El-Houari d'Oran, fera l'objet, prochainement, d'une opération de restauration, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la culture et des arts. Le secteur de la culture a bénéficié, dernièrement, d'une enveloppe budgétaire pour la concrétisation de l'opération de suivi et de reconstitution des pièces de ce monument historique et archéologique classé patrimoine national, a déclaré, à l'APS, le chef de service patrimoine à la direction de la culture et des arts, qui est phase d'élaboration du cahier des charges spécifique à cette opération, qui sera concrétisée suivant une étude réalisée par un bureau d'études qualifié et agréé par le ministère de la Culture et des Arts en 2015. D'autre part, Djamel Berka a fait savoir qu'un avis d'appel d'offres sera lancé pour choisir l'entreprise qui sera chargée de réaliser ce projet inscrit dans le cadre de la Loi de finances 2021. Selon des données historiques, la «Porte du caravansérail», qui se caractérise par une architecture islamique, était la porte d'un «hôtel de caravanes» réalisé en 1848 et s'étendait sur une superficie de plus de 4 000 mètres carrés, puis a été transformé en hôpital «hôpital Saint Lazare» utilisé lors de la propagation de l'épidémie du choléra d'Oran à cette époque. L'édifice a été démolie en 1883 et la porte a été placée au niveau de la promenade «Abdelhamid Ben Badis» en 1995. Oran regorge de plusieurs portes historiques, dont «Porte d'Espagne», «Porte de Canastel» connue sous l'appellation «Porte de la mer» et «Porte Santon» que les Oranais appellent «Porte de la Marsa».

R.C.

CAMPAGNE CALOMNIEUSE DE L'ÉCRIVAIN MAROCAIN TAHAR BENDJELLOUN

YASMINA KHADRA DÉNONCE

Le romancier algérien à grand succès Yasmina Khadra a dénoncé vendredi, sur un plateau de la télévision française, la campagne calomnieuse menée contre lui depuis une vingtaine d'années par l'écrivain marocain Tahar Bendjelloun. Invité à présenter ses nouvelles parutions, Yasmina Khadra, Mohamed Moulessehoul de son vrai nom, est revenu sur son choix de prendre un nom d'emprunt et a dénoncé la «campagne menée contre lui par l'écrivain marocain Tahar Bendjelloun et les innombrables diffamations et élucubrations chimériques l'accusant de ne pas écrire lui-même ses livres». Yasmina Khadra a déploré ces pratiques qui l'ont «exclut des institutions littéraires françaises», citant pour exemple son dernier roman, «Le sel de tous les oublis», sorti en 2020, et qui a été «boycotté par de nombreux médias français». L'auteur a précisé qu'il a choisi de dénoncer ces «basses pratiques» pour «rassurer ses lecteurs et les libraires qui ont toujours défendu son travail». Le romancier algérien a présenté lors de cette émission la version graphique de son roman «Dieu n'habite pas la Havane» et du livre d'entretiens avec Catherine Lalanne, «Le baiser et la morsure».

R.C.

Culture, arts et patrimoine

L'Algérie y accorde «un grand intérêt»

L'Algérie accorde «un grand intérêt» à la culture, aux arts et au patrimoine en témoignent les manifestations culturelles et artistiques qu'elle a abritées pour opérer un rapprochement culturel entre les peuples africains, et partant jeter les ponts de la fraternité et diffuser les valeurs de tolérance, de dialogue et de rapprochement.

Les propositions formulées dans le cadre de la 34e session du sommet des chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Union africaine (UA), prévu les 6 et 7 février, étaient focalisées sur «le rôle de la culture africaine dans la lutte pour la libération qui était et demeure une source de fierté pour nos peuples et Etats», à travers les 1e et 2e éditions du festival culturel africain, abrité par l'Algérie respectivement en 1969 et 2009. Cette manifestation africaine a contribué dans une large mesure à opérer un rapprochement culturel entre les peuples africains et à diffuser les valeurs de tolérance et de dialogue, en sus de bannir toutes les formes de violence, de haine et de discrimination, stimulant ainsi les efforts visant à protéger le patrimoine culturel africain, à récupérer les pièces archéologiques volées et à restituer les archives de l'Algérie détenues par la France. L'Algérie avait proposé d'abriter le siège du Grand musée d'Afrique, un méga projet dans l'agenda 2063



de l'UA, et réaffirmé son engagement à le doter de tous les atouts pour l'ériger en pôle culturel africain par excellence et en faire une source de rayonnement culturel pour tout le continent qui recèle un patrimoine artistique datant de la préhistoire, très manifeste dans l'influence de la musique africaine sur plusieurs genres et musiques universels, et les motifs des différentes fresques arborant les murs des cavernes et les abris sous-roche dans les déserts de l'Afrique, dont le plurilinguisme est un autre aspect d'un vaste patrimoine culturel. Ledit projet reflète tout l'intérêt

voué aux différents aspects de la personnalité et de l'identité nationales, en comptant parmi les domaines prioritaires inscrits à l'Agenda 2063 de l'Afrique et ses méga-projets, et ce de par l'effet escompté dans l'édification de l'unité africaine, l'objectif étant d'opérer une véritable renaissance culturelle et de consolider les efforts visant l'édification d'un continent uni et prospère, capable de protéger son identité, ses biens historiques et son patrimoine culturel. L'Algérie assure l'application du riche plan d'action établi pour 2021, lequel permettra de promouvoir la culture et les arts

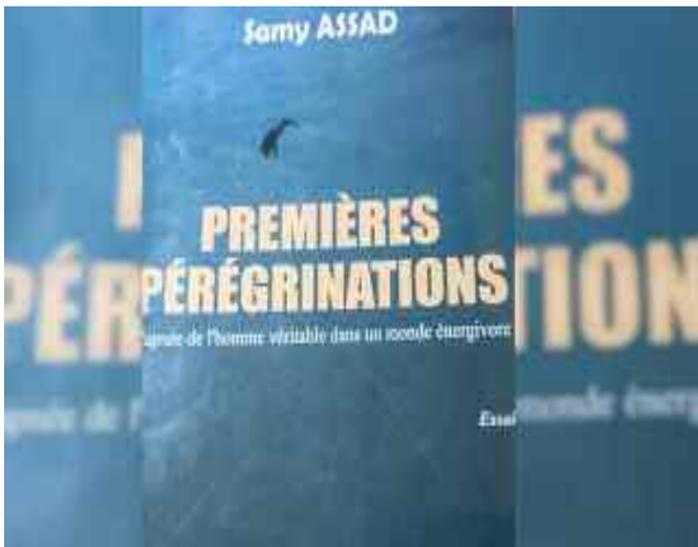
dans les pays de l'UA et de préserver leurs patrimoines, parallèlement à la promotion de la coopération, de l'échange culturel africain et des industries culturelles, en tant que sources de développement économique. L'Algérie a plaidé, par ailleurs, pour la consolidation de la coopération entre les pays africains face à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), avec les retombées négatives qui en découlent sur plusieurs volets de vie, y compris la vie culturelle et artistique.

R.C.

«Premières pérégrinations» de Samy Assad

Réflexions philosophiques

Dans son premier essai philosophique intitulé "Premières pérégrinations, l'apnée de l'homme véritable dans un monde énergivore", Samy Assad livre de manière didactique ses préoccupations et ses réflexions sur le monde qui l'entoure et s'adresse à la jeune génération en suggérant une autre approche et des solutions pour affronter ce nouveau monde. Publié récemment aux éditions «Voir par le savoir», cet ouvrage de 254 pages est une invitation à appréhender le monde autrement et à vaincre le conformisme à la recherche de «l'homme véritable» sans gaspiller son énergie, capital de survie, inutilement. Dans la première partie de l'essai, l'auteur aborde des concepts essentiels à la quête de soi et à la construction d'une philosophie de la vie comme l'estime de soi, l'affirmation de soi, l'altruisme, l'amour de la solitude, ou encore la capacité de se reconstruire dans une sorte d'introspection que l'auteur nomme «examen endogène». Dans ce sens il s'intéresse à la «thérapie par soi-même» et à la «quête



de la béatitude» où l'énergie de l'homme tient un rôle essentielle dans un monde énergivore. L'«homme véritable», après ce travail d'introspection passe, selon l'auteur, par une prise de conscience de sa dépendance aux technologies et aux réseaux sociaux, un conditionnement qui doit être vaincu par la primauté de l'intelligence et la compréhension de

soi et de l'autre. Samy Assad dresse une «nomenclature de l'homme» en dressant des portraits de nombreux types d'hommes en fonction de leur comportement spontané, de leur valeur et de leur rapport à l'environnement qui les entoure. Une partie de l'essai est dédiée à l'amour, la séduction et à la dynamique hommes-femmes où l'au-

teur revient une autre fois sur la toxicité des réseaux sociaux dans les relations humaines et sur des portraits et des modèles de relations. Dans son essai la quête de l'homme véritable passe aussi par l'apnée, comme procédé qui soustrait l'homme à son environnement et préserve son énergie vitale, elle passe également par cloisonnement rigoureux des concepts et procédés, parfois traversé de récits à la première personne. Préfacé par Djouher Amhis-Ouksel, cet essai est également le premier ouvrage grand public publié par les éditions "Voir par le savoir". L'établissement fondé par le poète, auteur et compositeur Abderrahmane Amalou est l'une des rares maisons d'édition algériennes spécialisée dans le livre en braille, le livre audio, et le livre interactif à l'adresse des non-voyants. Né en 1996, Samy Assad est un professionnel du secteur du tourisme et de l'hôtellerie qui a toujours été animé d'une grande curiosité intellectuelle pour le domaine de la philosophie.

R.C.

Almas (MCA) : «Amrani est l'homme de la situation»

→ Abdelkader Amrani, installé dimanche à la barre technique du MC Alger «est l'homme de la situation» et reste capable de permettre à l'équipe de renouer avec les bons résultats, a indiqué dimanche le président du Conseil d'administration du «Doyen», Abdenacer Almas.



■ Le président du CA du «Doyen», Abdenacer Almas. (Photo > D. R.)

«Nous avons reçu plusieurs CV, entre techniciens étrangers et locaux. Nous avons jeté notre dévolu sur Amrani, que je considère comme le meilleur entraîneur sur le plan national, avec tout le respect que je dois aux autres entraîneurs. On l'a choisi pour sa longue expérience et sa rigueur dans la gestion du groupe. Pour moi, Amrani est l'homme de la situation et reste capable de redresser la barre», a indiqué à l'APS le premier responsable du «Doyen». Almas s'exprimait peu après la présentation d'Amrani aux joueurs, à l'occasion de la séance d'entraînement programmée à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian (Alger). Amrani (65 ans) a signé dimanche un contrat de six mois renouvelable, en remplacement de Nabil Neghiz, dont la collaboration a été rompue jeudi à l'amiable, suite à la défaite

conclue mercredi en déplacement face à la JS Saoura (1-0), en mise à jour de championnat. «En commun accord, nous avons opté pour la durée la plus courte. Dans le cas où les résultats vont suivre, le contrat sera prolongé pour une saison supplémentaire», a-t-il ajouté. Concernant la composante du staff technique, les deux parties se sont entendues pour le maintien de l'entraîneur-adjoint Réda Babouche et de l'entraîneur des gardiens de but Lyes Benhaha. «Nous nous sommes entendus sur le maintien de l'actuel staff pour

préparer le match en déplacement face au Zamalek, vendredi prochain en phase de poules de la Ligue des champions. Au retour du Caire, il y aura probablement un renforcement du staff technique, avec l'éventuelle arrivée de Lotfi Amrouche. Amrani sera du voyage en Egypte», a-t-il conclu. Avec un match en moins à disputer face au voisin l'USM Alger, le MCA a reculé provisoirement à la 7^e place au classement avec 19 points, à huit longueurs du leader ES Sétif.

Sonatrach renouvelle sa confiance au Conseil d'administration

Par ailleurs, le Conseil d'administration de la SSPA/«Le Doyen», présidé par Abdenacer Almas, jouit toujours de la confiance de la société nationale pétrolière Sonatrach, actionnaire majoritaire du MCA, alors que l'équipe traverse depuis quelques semaines une zone de turbulences.

«Le Conseil d'administration jouit de la confiance de l'actionnaire majoritaire qui insiste souvent sur la stabilité et le calme pour atteindre les objectifs assignés et mener l'équipe vers un avenir meilleur», a indiqué le MCA dans un

communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

De «fausses informations» ont circulé durant les dernières heures, faisant état de l'arrivée imminente de l'ancien président de l'ES Sétif, Hacem Hamar, à la tête du Conseil d'administration, ce que le club algérois dément catégoriquement. «Certains médias et des pages sur les réseaux sociaux ont rapporté de fausses informations, sans aucune source, concernant l'intention de Sonatrach d'apporter des changements à la tête du club. Ces informations infondées ont pour but de porter un coup à la stabilité de l'équipe à une période sensible, de la part de personnes qui se sont habituées à pêcher en eaux troubles», poursuit le communiqué. Le MCA fait «un énième appel à la presse pour respecter l'éthique du métier et s'assurer de la véracité de l'information avant sa publication, surtout que la direction compte collaborer avec professionnalisme et transparence avec tous les médias pour transmettre l'information aux supporters du Mouloudia», a-t-il conclu.

R. S.

EN DEUX MOTS

Championnat saoudien : Remis de sa blessure, M'bolhi autorisé à reprendre

l'entraînement

Le gardien international algérien d'Al-Ittifaq (Div.1 saoudienne de football) Raïs M'bolhi, remis d'une blessure au ligament externe du genou, a reçu le feu vert pour reprendre l'entraînement dès ce dimanche après plus d'un mois loin des terrains, rapporte la presse locale.

En l'absence du portier algérien, la formation d'Al-Ittifaq s'est inclinée à quatre reprises en sept matches, reculant à la 7^e place au classement avec 24 points, à onze longueurs du leader Al-Shabab.

M'bolhi (34 ans) avait rejoint le championnat saoudien en janvier 2018, en provenance du Stade Rennais (Ligue 1/France), d'abord pour un contrat de six mois, avant que les dirigeants d'Al-Ittifaq ne décident de le prolonger pour trois ans.

Outre M'bolhi, plusieurs internationaux algériens évoluent en Arabie Saoudite à l'image des deux portiers Azzedine Doukha (Al-Raed) et Malik Asselah (Al-Hazm), ou encore du défenseur central Mehdi Tahrat (Abha).

Ligue 1 (12^e journée) Médéa ne lâche pas le leader, la JSS sur le podium

→ L'Olympique Médéa, vainqueur dimanche en déplacement de la JSM Skikda (1-0), a conforté sa position de dauphin et revient à trois points du leader ES Sétif, à l'occasion de la 12^e journée du championnat de Ligue 1 de football. L'OM, grâce à un but de Yacine Medane (39^e), confirme son regain de forme, alignant un neuvième match sans défaite, dont quatre victoires en dehors de ses bases. Les joueurs de l'entraîneur Chérif Hadjar auront une belle occasion de rejoindre provisoirement le leader à l'occasion de la réception du NA Hussein-Dey, samedi prochain (14h30), pour le compte de la 13^e journée. De son côté, la JSMS, dirigée sur le banc par le nouvel entraîneur Fouad Bouali, peine à suivre le rythme pour son retour parmi l'élite après 33 ans d'absence. Les coéquipiers de Kheireddine Merzougui restent sur une mauvaise série de quatre défaites de suite, dont deux à domicile. Au stade du 20-Août-1955 de Bechar, la JS Saoura n'a pas trouvé de difficultés pour s'offrir la lanterne rouge Bordj Bou Arréridj (2-0), grâce à un doublé du capitaine Sid-Ali Yahia-Chérif (38^e, 74^e). Le CABBA, seule équipe sans la moindre victoire depuis le début de la saison, continue de manger son pain noir, au moment où la direction tarde à nommer un nouvel entraîneur en remplacement de Dziri Billel, démissionnaire. En ouverture de cette 12^e journée samedi, l'ES Sétif a conforté sa position de leader en dominant facilement le MC Oran (4-1) dans son antre du 8-Mai-1945, alors que la JS Kabylie a confirmé sa bonne santé en dehors de ses bases, en allant s'imposer à Alger face au NA Hussein-Dey (2-0). Les rencontres USM Alger - MC Alger et ASO Chlef - CR Belouizdad ont été reportées à

une date ultérieure en raison de l'engagement du Chabab et du MCA en phase de poules de Ligue des champions, dont la première journée se jouera vendredi et samedi. La 13^e journée, qui se jouera vendredi et samedi prochains, sera tronquée de quatre rencontres : MC Alger - ASO Chlef, JS Saoura - ES Sétif, CR Belouizdad - WA Tlemcen et JS Kabylie - CS Constantine.

Résultats partiels :

JSMS - OM 0-1
JSS - CABBA 2-0

Jouées samedi :

ASAM - USMBA 1-0
NAHD - JSK 0-2
ESS - MCO 4-1
NCM - RCR 0-1
WAT - PAC 1-4
USB - CSC 0-1

USMA - MCA (reportée)
ASO - CRB (reportée)

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	27	12
2. O. Médéa	24	12
3. JS Saoura	23	12
4. JS Kabylie	21	12
5. CR Belouizdad	20	10
- AS Aïn M'lila	20	12
7. MC Alger	19	11
8. USM Alger	18	11
- MC Oran	18	12
10. ASO Chlef	16	11
- Paradou AC	16	12
12. RC Relizane	14	12
13. CS Constantine	13	11
- NA Hussein-Dey	13	12
15. WA Tlemcen	11	12
16. US Biskra	10	12
17. NC Magra	9	12
- USM Bel-Abbès	9	12
19. JSM Skikda	8	12
20. CABBA Arréridj	3	12

Ligue 2

Trois clubs tenus de communiquer leur nouvelle domiciliation dans les délais

→ Le MO Béjaïa, le SC Aïn Defla et l'IB Lakharia, dont les stades n'ont pas été homologués, sont tenus de communiquer au plus tard 72 heures avant le match leur lieu de domiciliation, à quelques jours du coup d'envoi de la Ligue 2, fixé aux 12-13 février, a annoncé dimanche la Ligue nationale de football amateur (LNFA). «Les clubs suivants : MO Béjaïa, SC Aïn Defla et IB Lakharia, dont les stades ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 14 du règlement du championnat amateur, sont tenus de communiquer à la LNFA au plus tard 72 heures avant le match, leur nouvelle domiciliation sur un stade remplissant les conditions pour une homologation», a indiqué la LNFA dans un communiqué publié sur son site

officiel. Le MOB affrontera lors de la première journée son voisin la JSM Béjaïa dans le derby de la Soummam, le nouveau promu Aïn Defla accueillera le SKAF Khemis-Meliana, alors que l'IB Lakharia recevra le CR Béni-Thour. La LNFA souligne que les clubs concernés devront communiquer leur nouveau lieu de domiciliation, «à défaut d'être sanctionnés par : match perdu par pénalité et une amende de 50 000 dinars», conclut le communiqué.

Après onze mois d'arrêt causés par la pandémie de coronavirus (Covid-19), la Ligue 2, dont le statut est devenu amateur et gérée par la LNFA, reprendra ses droits le week-end prochain avec un nouveau système de compétition à trois groupes de douze clubs chacun. ■

Ligue 1

Le RCR victime d'un accident de la route à son retour de Magra

→ La délégation du RC Relizane a été victime d'un accident de la route sur le chemin de son retour de Magra (M'sila), samedi soir, et ses membres s'en sont sortis indemnes, a appris l'APS auprès de ce club de Ligue 1 de football.

L'accident est survenu au niveau de la wilaya de Blida, endommageant sérieusement le bus de l'équipe qui revenait de son match remporté sur le terrain du NC Magra (1-0) dans le cadre de la 12^e journée de championnat, a assuré cette même source. Les joueurs et leurs accompagnateurs ont dû par la suite prendre des taxis pour rejoindre Relizane qu'ils ont ralliée vers 4h, précise-t-on encore.

Le «Rapid», qui retrouve l'élite cette saison, a réalisé sa troisième victoire de la saison, la deuxième en déplacement. Elle lui a permis de se hisser à la 12^e place avec 14 points. C'est aussi le premier succès des protégés de l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezzani, depuis la 7^e journée, soit depuis la réception de l'US Biskra (2-0). Après cette rencontre, l'équipe a enchaîné les contre-performances, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur.

Cette situation a poussé Cherif El Ouezzani à songer sérieusement à son départ. Il devra d'ailleurs trancher son avenir avec le club dans les prochains jours, a-t-on appris de son entourage. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Remis de sa blessure
M'bolhi autorisé à reprendre l'entraînement

le match à suivre

Ligue 1
Médéa ne lâche pas le leader, la JSS sur le podium

football

Almas (MCA)
«Amrani est l'homme de la situation»

Une finale décevante de la CHAN

Le Maroc conserve sa couronne face au Mali

→ **Tenant du titre et plus réaliste, le Maroc a conservé sa couronne en disposant du Mali (2-0) ce dimanche en finale du CHAN-2020 au terme d'un match fermé.**

«Aucune sélection n'a réussi à remporter deux finales de suite du CHAN. Nous voulons entrer dans l'histoire de cette compétition». Les Lions de l'Atlas locaux deviennent donc la première sélection de l'histoire à remporter cette compétition sur deux éditions consécutives, ce qui leur permet de rejoindre la RD Congo comme la nation la plus titrée (2 sacres).

Objectif atteint pour le sélectionneur du Maroc, Houcine Ammouta ! Ce dimanche, ses hommes ont pris le meilleur sur le Mali (2-0) au terme d'un match hachuré fermé, décevant, caractérisé par des coups francs, où chacun se surveillait avant d'attaquer un joueur adverse.

Tout devenait ennuyeux, plus de saveur, un arbitre mis souvent dans l'obligation de faire appel au VAR, et ce, à chacune des fautes commises. Rien que durant les 30 minutes, 21 fautes ont été sifflées.

Les Lions de l'Atlas terminent cette finale par des provocations qui faillirent dégénérer, l'essentiel est fait, ils sont la première sélection de l'histoire à remporter cette compétition sur deux éditions consécutives, ce qui leur permet de rejoindre la RD Congo comme la nation la plus titrée (2 sacres).

Une première mi-temps à coups francs

Comme attendu, les Marocains voulaient, d'entrée, prendre les commandes de la partie, mais c'était une tentative qui a vite échoué puisque ce sont les Maliens qui s'imposent, et ce, malgré la fatigue alors que six des onze joueurs évoluent dans les cham-

pions européens. Durant toute la première partie, on voyait sur le terrain deux équipes faisant preuve de nervosité comme en attestent les plusieurs relances ratées et dont les Maliens ne profitaient pas.

Cela n'empêchait pas les Lions de l'Atlas A' de se procurer les premières occasions. Dans ce match fermé et haché par de nombreuses fautes, les tenants du titre avaient en face un adversaire plutôt excité, mais aussi, et surtout, imprécis.

Une seconde mi-temps tout autant décevante

Les coéquipiers du capitaine El Kaabi montraient un peu plus de mordant au retour des vestiaires. Après un débordement de Sadaoui côté gauche, le capitaine était ainsi trouvé dans la surface, mais sa reprise était contrée. La riposte malienne ne tardait pas et, sur coup franc, Kanouté disposait d'une énorme occasion, mais sa tête filait juste à côté ! La nervosité s'installe, et les coups pleuvaient de partout. Peu importe, la manière la plus importante est de réussir à placer la balle au fond filets. L'arbitre passa alors tout simplement à la distribution de cartons jaune et même un rouge pour un attaquant Malien, la délivrance marocaine.

On relime des penaltys de part et d'autre. Le tournant du match vient dans la foulée. Sur une merveille de corner de Namsaoui, le défenseur central Soufiane Bouftini devançait Sango et plaçait une tête imparable pour ouvrir le score (0-1, 69'). Piqués par ce but, les Maliens devenaient de plus en plus brouillons, ne parve-

KHLASTLEK L'INTERNET?!
FlexyNET

DIRI BIHA STORY!
Disponible sur Djazzy App

Google Play | App Store

internet.djazzy.dz ou en composant *707#

DJEZZY
جاري

naient pas à proposer une réaction digne de ce nom. Pire, les poulains de Nouhoum Diané pliaient à nouveau sur corner. Bénéficiant d'une remise de Bemaamar, El Kaabi scella ce match d'une tête plongeante (0-2, 79'). Une belle revanche pour le capitaine marocain, en criant manque de réussite sur ce tournoi et jusque-là buteur seulement sur deux penaltys. «Réduit à dix suite à l'expulsion de Samake (90'+3), sanctionné d'un deuxième carton jaune après recours à la VAR pour une semelle sur Bemaamar, le Mali s'incline à nouveau en finale, comme en 2016...» Il faut savoir que «les Lions de l'Atlas sont entraînés par Lhoussine Ammouta, et sont

les champions sortants du CHAN qu'ils ont remporté en 2018 chez eux. Au 1^{er} tour, ils ont démarré par un court succès sur le Togo (1-0) grâce à un généreux penalty avant d'être tenus en échec par le Rwanda (0-0). Ils terminent en tête à l'issue de leur succès contre l'Ouganda (5-2) après avoir été menés (1-0) et donc, éliminés quelques minutes ! En quart, le Maroc a sorti la Zambie (3-1) avant d'écarter le pays hôte (4-0) en demi. Il possède la meilleure attaque avec 13 buts».

H. Hichem

A voir

- Eurosport 2 : Lyon - AC Ajaccio à 21h
- BeIN Sports 1 : Real Madrid - Getafe à 21h

La Der

Judo : La sélection algérienne féminine en stage en Tunisie

La sélection algérienne (seniors/dames) de judo se rendra en Tunisie «la semaine prochaine» pour y effectuer un stage de préparation en compagnie de son homologue locale, a-t-on appris dimanche auprès du directeur technique national de la Fédération algérienne, Salim Boutebcha. «Les Fédérations algérienne et tunisienne de judo ont signé un accord de partenariat, à la faveur duquel la sélection tunisienne masculine se prépare actuellement au Centre national de sport et loisirs de Tikjda (Bouira)», a expliqué le DTN, ajoutant qu'en retour, la sélection algérienne féminine «se rendra à partir de la semaine prochaine en Tunisie pour

et effectuer un stage en compagnie de son homologue locale». Des microcycles de préparation programmés en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les prochains championnats d'Afrique et du monde.

«Au mois de Ramadhan, nous effectuerons un autre stage de préparation pour les messieurs qui, en plus de l'Algérie et de la Tunisie, verra la participation de l'Egypte», a encore annoncé Boutebcha.

Concernant le stage de Tikjda qui a débuté le 4 février et se poursuivra jusqu'au 14 du même mois, le DTN a assuré qu'il se déroule dans de «très bonnes conditions»

et suivant un programme «très riche», alliant à la fois «travail physique et technique». La sélection tunisienne est présente à ce stage avec dix judokas, encadrés par trois entraîneurs, dont le technicien Adel Kirat, qui s'est réjoui de l'accueil qui a été réservé à son équipe, et surtout par la qualité des moyens qui ont été mis à sa disposition. Pour sa part, la sélection algérienne est composée de 24 athlètes, sous la houlette de quatre entraîneurs. Outre l'Algérie et la Tunisie, la Libye devait également prendre part au stage de Tikjda, mais faute d'autorisation d'entrée sur le territoire, elle a dû y renoncer.